



Au Sommaire

Page 1 :

- L'édito

Pages 2 à 4 :

- Clinique de Fécamp : chronique d'une mort annoncée... ou pas ?

Page 5 :

- Procès du CCAS, ça sent le roussi pour la mairie
- Retour en images sur Octobre Rose

Page 6 :

- La prochaine campagne d'affichage du PCF de Fécamp

Page 7 :

- la NUPES dans l'im-passe

Pages 8 à 11 :

- Enquête sur ces lobbies qui copilotent les ministères

Page 12 :

- Contacter le Parti Communiste Français

LE 49-3, UNE ARME CONTRE LE PEUPLE



C'est reparti pour un tour ! Une nouvelle fois, [Elisabeth Borne, la 1ère ministre d'Emmanuel Macron a dégainé l'article 49-3 de la constitution](#) pour empêcher tout débat à l'Assemblée Nationale.

Elle s'approche du record du nombre de 49-3, détenu par l'ancien 1er ministre socialiste Miche Rocard, qui y a eu recours 28 fois entre 1988 et 1991, notamment pour créer la taxe de la CSG. A chaque fois, cet artifice législatif a servi à couvrir de bien mauvais coups contre le peuple de notre pays. En 1996, Jacques Chirac et Alain Juppé l'avaient utilisé pour privatiser France Telecom, avec à la clé une augmentation des prix du téléphone pour nos concitoyens et une dégradation des conditions de travail pour les salariés de ce bijou de famille de la France.

En 1986, Jacques Chirac (encore lui !) s'était servi du 49-3 pour privatiser TF1. En 1993, c'est un autre ténor de la droite, Edouard Balladur, qui a eu recours au 49-3 pour privatiser la banque BNP, qui depuis est devenue un fleuron du capitalisme, se livrant à des prêts toxiques ou bien investissant

massivement dans les énergies fossiles et polluantes.

Plus récemment, en 2016, ce sont François Hollande et Manuel Valls qui ont employé le 49-3 pour s'attaquer au droit du travail, au travers de la Loi El Khomri.

L'actuelle locataire de Matignon montre qu'elle connaît ses classiques sur le bout des doigts : le 49-23 lui a permis de faire passer en force les pires mauvais coups, comme le recul de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, faisant dire à Sébastien Jumel, le député PCF de Dieppe, que « *Le 49-3 est une arme contre le peuple. Empêcher les députés de se prononcer, c'est avant tout un acte contre les Français* ».

A chaque fois, le 49-3 marie mépris de la démocratie et attaques contre le monde du travail. C'est une machine de guerre pour les riches et pour le grand patronat





CLINIQUE DE FECAMP : CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE... OU PAS ?

C'est à la fin des années 1990 que les deux services de chirurgie publique de l'hôpital de Fécamp ont été fermés par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, l'ancêtre de l'actuelle Agence Régionale de Santé, pour ne laisser que la chirurgie privée dans le cadre d'une association de l'ancienne clinique privée de l'Abbaye avec l'Hôpital public de Fécamp. Dans la corbeille de ce mariage contraint et forcé, la construction d'un centre hospitalier flambant neuf, sur le plateau Saint Jacques, qui a été inauguré en 2006

En filigrane se profilait pour le gouvernement les exigences de la commission de Bruxelles qui demandait à chaque pays européen de sabrer dans tous les services publics afin réduire les déficits en-dessous de 3 % du produit intérieur brut. A l'époque, les différents gouvernements s'étaient tous pliés à cette injonction européenne dictée par le néolibéralisme le plus échevelé.

A Fécamp, seuls les communistes s'étaient élevés contre cette casse programmée du service public de chirurgie de notre hôpital. Ils argumentaient sur le fait que le jour où le secteur privé ne dégagerait plus suffisamment de profits,

il n'aurait aucun scrupule à mettre la clé sous la porte, ne laissant aux fécampois que leurs yeux pour pleurer. Chacune et chacun peut aujourd'hui constater combien cette analyse était juste...

Aujourd'hui, le groupe privé qui possède la clinique des Ormeaux et la clinique de Fécamp a décidé de revendre cette dernière. Aucun repreneur ne se manifestant, le tribunal de commerce a décidé de mettre cette clinique en redressement judiciaire avec, à la clé, une éventuelle fermeture. Un coup dur pour les 66 salariés de la clinique qui, dans cette hypothèse, resteraient sur le carreau. Un coup dur pour les habitants qui ne pourraient plus se faire opérer à Fécamp pour tous les gestes chirurgicaux courants. Un coup dur pour l'emploi dans une ville où le secteur hospitalier et médico-social constitue le 1^{er} employeur. Et un coup dur pour l'attractivité de Fécamp qui n'avait vraiment pas besoin de ça, notamment pour attirer de nouveaux médecins.

Le silence du maire de Fécamp et de la députée macroniste de Fécamp n'en sont que plus assourdissants. Est-il normal que ce soit la sénatrice communiste de Seine-Maritime, Mme Céline Brulin

qui soit montée seule au créneau pour proposer que les salarié-es de la clinique et ses activités chirurgicales soient reprises par l'hôpital de Fécamp, en [interpellant directement le ministre lors d'une intervention au Sénat](#) ? Le silence de Mme Poussier-Winsback est-il motivé par sa soumission à Emmanuel Macron et son envie de lui complaire ? Même mutisme du côté de Mme Tessier, adjointe à la mairie de Fécamp, conseillère départementale et actuelle présidente du conseil d'administration de l'hôpital

Autre grande muette : l'Agence Régionale de Santé dont le directeur, interpellé par Céline Brulin (cf. page suivante), s'est contenté de lui affirmer « suivre le dossier de près, rester attentif à la situation, et être prêt à accompagner l'hôpital dans la reprise de la clinique ». Sans, bien sûr, apporter des fonds pour financer la reprise des activités chirurgicales par l'hôpital...

Après avoir démantelé la chirurgie de l'hôpital public, l'ARS et le gouvernement vont-ils enfin accepter de réparer leurs erreurs du passé ? La même question est posée à Mme Poussier-Winsback et à son équipe

**[Signez la pétition](#) mise en ligne par
l'association « [Un médecin pour chacun](#) »**

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Thomas DEROCHE
Directeur général de l'Agence
Régionale de Santé de Normandie
2 place Jean-Nouzille - CS 55035
14050 Caen Cedex 4

Rouen, le 4 Octobre 2023

CELINE BRULIN

SENATRICE
DE SEINE-MARITIME

Objet : Situation urgente de la Clinique de l'Abbaye de Fécamp

Monsieur le Directeur général,

J'ai été interpellée récemment sur la situation de la Clinique de l'Abbaye de Fécamp, mise en vente depuis 2022, et qui n'a, à ce jour, toujours pas de repreneur.

Ainsi, le Vendredi 6 Octobre 2023, c'est le tribunal du Havre qui décidera de l'avenir de la clinique, pour laquelle un redressement judiciaire, ou une liquidation immédiate, semble se dessiner.

Dans le contexte actuel, où les besoins en établissements et personnels de santé sont de plus en plus accrus, la fermeture de cette clinique serait dramatique pour le territoire de Fécamp.

L'option qui semble être la meilleure serait la reprise de cet établissement par l'hôpital de Fécamp, suite à une intervention du comité de direction de l'hôpital qui avait indiqué avoir mandaté un cabinet de conseil pour étudier l'hypothèse d'un rachat.

L'hôpital de Fécamp aurait ainsi 45 jours à partir du rendu de la décision du Tribunal du Havre pour se prononcer quant à d'éventuelles modalités de reprise, sinon la liquidation de la clinique sera prononcée.

Seulement, à ce jour, aucune information n'est donnée sur l'avenir de la clinique et son éventuelle reprise, ce qui inquiète fortement le personnel soignant, les patients, mais également les élus locaux.

Ce sont 66 salariés qui ne savent plus quoi répondre aux inquiétudes de leurs patients pour qui des interventions, et rendez-vous, sont programmés jusqu'en 2024, et qui, eux-mêmes, sont dans l'incertitude concernant l'avenir de leurs emplois.

L'accès aux soins pour tous, et dans de bonnes conditions, étant une de nos priorités, mais également, j'en suis sûr, une des vôtres, il est important de s'assurer de la continuité de ce service médical, et de pouvoir apporter une réponse rapide, et rassurante, à l'ensemble des personnes concernées.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général, mes respectueuses salutations.

Céline BRULIN



[L'intervention de Céline Brulin au Sénat](#)



Cliquez sur le lien pour visionner le [reportage de FR3](#) lors la manifestation du 7 octobre. Si la présence d'élus de gauche, comme la sénatrice communiste Céline Bru- lin ou l'ancien maire socialiste Patrick Jeanne a été re- marquée, l'absence de représentant de l'actuelle mairie de Fécamp ou de la députée Mme Poussier-Winsback l'a été également...



Pas de bus pour les handica- pés

Pendant 15 jours, les handicapés des Courlis ont pu profiter du Handibus pour se rendre chaque jour à l'ESAT au tarif de 0,50 €. Mais ça n'a pas duré bien longtemps puisque le 9 octobre la direc- tion de l'agglomération de Fécamp a dé- cidé de les exclure de ce service



Au fil de l'eau

Paris-Normandie s'est complaisamment fait le relai du dernier point presse du maire de Fécamp qui s'y est félicité de ses travaux sur le réseau des eaux usées de la rue du Précieux Sang. Dom- mage que le journal n'ait pas fouillé un peu plus le sujet. Il aurait ainsi pu infor- mer ses lecteurs que la facture de ces travaux enfle démesurément, suite à la destruction de 2 trépan, faute d'études correctes concernant le lit de silex du sous-sol et, surtout, suite à la perforation de la nappe phréatique, ce qui a obligé à faire une dalle beaucoup plus épaisse. A la question de l'étude géolo- gique préalable aux travaux, l'agglomé- ration s'est bornée à déclarer « *vous pen- sez bien que monsieur le président a fait faire les études nécessaires* ». Petit pé- pin : où sont passées ces études ?

Que d'eau, que d'eau

Histoire de la même veine que ci- dessus : le collectif « eau, bien com- mun » et Jacques Louiset, conseiller mu- nicipal PCF ont alerté sur le rejet d'eaux usées directement dans la rivière La Val- mont, sans le moindre traitement. Le problème existe depuis des années et des années. Interrogé en conseil d'agglomé- ration, M. Vasset, le président mis en place par Mme Poussier-Winsback, a froidement déclaré que « ce dossier n'est pas une priorité. On le traitera lorsque nous disposerons de fonds ». Ce qui n'empêchera pas le service comm' de clamer que « Fécamp est une ville verte »

PROCES DU CCAS : CA SENT LE ROUSSI POUR LA MAIRIE



Le Rouge-Gorge s'est souvent fait [l'écho de la lutte des aides-soignantes du Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\) de Fécamp](#) pour faire valoir leurs droits face à la gestion calamiteuse de ce centre par la mairie, sous la houlette de Mme Dominique Tessier, adjointe de Mme Poussier-Winsback et conseillère départementale pour notre ville. Gestion tellement aberrante que le maire de Fécamp a jugé urgent de la dessaisir de cette responsabilité pour l'exfiltrer et la recaser comme présidente du conseil d'administration de l'hôpital de Fécamp (merci du cadeau...).

Mais Mme Tessier a laissé

un petit souvenir à ses colistiers : un procès en bonne et due forme entre le CCAS et ses salariées. Et ce procès semble bien mal parti pour l'équipe de Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback et de son successeur, M. David Roussel, puisque le rapporteur public du tribunal administratif de Rouen vient, ce 20 octobre, de demander la condamnation du CCAS, suivant ainsi les demandes de l'avocat des 23 salariées du CCAS et de leur syndicat CGT.

En cause, le refus de Mme Tessier et du CCAS de payer les temps de déplacement entre les domiciles des patients. Ce sont ainsi des dizaines d'heures de travail qui n'ont pas été payées aux aides-soignantes. Plus grave : en faisant ainsi passer sous la table ces heures de travail, Mme Tessier faisait en sorte que le temps de travail des salariées soit inférieur au seuil légal de 28

heures hebdomadaires, seuil à partir duquel les aides-soignantes sont prises en charge par la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. Sans parler du fait que [les frais d'essence pour aller du domicile d'un patient à l'autre étaient à la charge des salariées...](#)

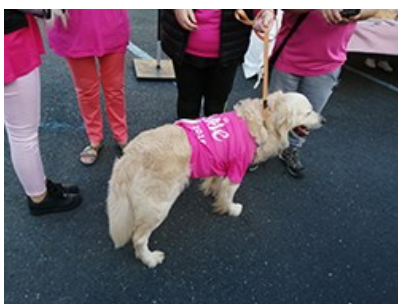
Pour toute défense, le CCAS a expliqué que ses employées n'apportaient pas suffisamment de preuves, alors même que celles-ci ont produit devant le tribunal administratif les plannings élaborés par le CCAS lui-même. On ne sait plus s'il faut en rire ou en pleurer... Le verdict du tribunal tombera le 10 novembre. Quel qu'en soit le résultat, ce peu glorieux épisode en dit long sur le respect de la dignité et des droits des salariées par l'actuelle équipe municipale de Fécamp. De droite un jour, de droite toujours...

OCTOBRE ROSE

Petit retour en images sur Octobre Rose, ce moment de solidarité avec toutes les femmes atteintes d'un cancer du sein. Ce mouvement prend chaque année un peu plus d'ampleur et cela fait chaud au coeur



Bravo les fécampois-es !



BIENTÔT, SUR LES MURS DE NOTRE CITE

SERVICE PUBLIC EN DANGER !

Le service public est notre bien commun.
Préservons-le pour un avenir solidaire et
pour notre qualité de vie !



**SUPPRIMÉ PAR
LA SNCF**



GUICHET GARE
DE FÉCAMP

**PRODUCTION
DELOCALISEE
PAR LA MAIRIE**



CANTINES SCOLAIRES &
REPAS PERSONNES AGÉES
FÉCAMP



STOP !



RELEVÉ DES COMPTEURS
D'EAU PAR LES POSTIERS !

FERMÉ



DISTRIBUTEUR DE
BILLETS DU
RAMPONNEAU

EN PANNE



ASCENSEUR PMR
CENTRE MEDICAL
FÉCAMP

**ENSEMBLE, PRÉSERVONS CES SERVICES ESSENTIELS
QUI FONT LA FORCE DE NOTRE VILLE !**

WWW.PCF-FECAMP.FR



LA NUPES DANS L'IMPASSE



L'été et l'automne ont été bien difficiles pour la NUPES, essentiellement en raison des agressions répétées de Jean-Luc Mélenchon contre ses partenaires. Cela avait commencé sur son blog par une charge virulente contre la social-démocratie où il agitait le souvenir de Marcel Déat, un ancien dirigeant socialiste de la SFIO, qui avait choisi en 1930 de rompre avec son parti pour aller se vautrer dans la collaboration avec les nazis. Puis ce fut au tour de [Sophia Chikirou, la directrice de campagne électorale de Jean-Luc Mélenchon](#) en 2017, de comparer Fabien Roussel à Doriot, exclu du PCF en 1934, et qui avait ensuite tourné casaque pour devenir un des collabos les plus enragés du régime de Vichy. Entre temps, ce sont les dirigeantes écologistes Marie Toussaint et Sandrine Rousseau, invitées aux universités d'été de la France Insoumise qui y ont été copieusement sifflées et huées.

Le refus de Jean-Luc Mélenchon de condamner les violences qui ont mis le feu à nos banlieues après la mort du jeune Nahel, puis son refus de reconnaître que le HAMAS est une organisation terroriste ont jeté encore un peu plus d'huile sur le feu, au point que [le Parti Socialiste a décidé de suspendre sa participation à la NUPES](#). Et au point que [des fractures apparaissent au sein de la France Insoumise](#) dont

plusieurs dirigeants commencent à imaginer un avenir sans Jean-Luc Mélenchon

Les outrances et la culture du clash permanent du clan Mélenchon ont rendu l'ensemble de la gauche complètement inaudible sur toutes ces questions. C'est terrible, au moment où un disciple fanatisé du même terrorisme est venu poignarder à mort un professeur en France

Pour Fabien Roussel, [les dirigeants de LFI doivent « clarifier leur position. Il ne peut pas y avoir de doutes, de flou, de manquement grave quand il y a une actualité comme celle qui vient de se produire. Tant qu'ils ne l'ont pas fait, je ne vois pas de quelle manière nous pouvons continuer à travailler ensemble, car cela décrédibilise les combats que nous menons pour la paix, pour le progrès social, pour le monde du travail »](#) et Fabien Roussel d'ajouter : « [Je tire la sonnette d'alarme depuis des mois. Cela fait des mois que je dis que nous sommes dans une impasse, que je dis que la NUPES est aujourd'hui dépassée, qu'elle doit être renouvelée](#) ».

La voix de la raison va-t-elle finir par se faire entendre ? Un rassemblement de l'ensemble des forces de gauche et écologistes est-il possible, sans hégémonie, sans noms d'oiseaux et dans le respect de l'autonomie de chacune de ses composantes ? Pendant la bataille des retraites, l'Inter-syndicale y est bien parvenue. Pourquoi pas les partis de la gauche et des écologistes ?

La Poste va relever les compteurs d'eau

Les usagers de l'agglomération de Fécamp ont reçu ce SMS « *Eaux de Normandie vous informe avoir mandaté LA POSTE pour la RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR D'EAU entre le 11/10/2023 et 16/10/2023. En cas d'absence, déposez votre relevé et joignez une photo de votre compteur d'eau en cliquant ici <http://www.usagers.eaux-de-normandie.fr/> ou en téléphonant au 0969365265 avant le 10/10/2023.* » Les dirigeants de l'Agglomération sont-ils au courant que leur contrat avec Eaux de Normandie organise la sous-traitance ?

Fin du service de restauration municipale ?

La tambouille municipale de Fécamp ne sent pas très bon : des bruits persistants courent sur la liquidation du service public de la restauration le 01/04/2024. Dernier indice en date : c'est à un traiteur privé que le maire de Fécamp a sous-traité le dernier repas des anciens

IVG, enfin une bonne bonne nouvelle

Le président de la république va proposer d'inscrire dans la Constitution la liberté des femmes d'accéder à l'IVG. Tous les mouvements politiques approuvent. Tous sauf... Marine Le Pen, qui a déclaré « ça ne sert strictement à rien de faire ça »

Fête de l'Huma en Normandie les 18 et 19 novembre

[La fête de l'Huma](#) a une petite sœur en Normandie et c'est le week-end des 18 et 19 novembre, au Parc des Expositions de Rouen. [Des spectacles, des débats](#) pour toutes celles et ceux qui veulent changer le monde. Cliquez [ici](#) pour acheter votre billet

Paris, le 6 avril, Gérald Darmanin et Fabien Vanhemelryck, secrétaire général du syndicat Alliance, au 10^e congrès du syndicat. BERTRAND GUAY/AFP



Ces lobbies qui copilotent les ministères

EXÉCUTIF Alliance, FNSEA, Total, Uber... Organes syndicaux ou grandes firmes privées, ils ont gagné une influence démesurée au sein des gouvernements successifs, remportant la plupart des arbitrages. Au point d'être suspectés de cogérer la politique nationale avec les ministres.

On dit d'eux qu'ils sont les « vrais maîtres de Beauvau ». Le couple Alliance-Unsa police, bloc syndical majoritaire parmi les policiers, a démontré, dans l'affaire des policiers de Marseille, à quel point il pouvait imposer son agenda au ministère de l'Intérieur. Mais ils ne sont pas les seuls : la FNSEA sur les dossiers agricoles, le Medef sur les réformes économiques, Uber sur le droit du travail... Plusieurs groupes d'intérêt, syndicaux ou privés, occupent un poids démesuré dans les tractations et les décisions élaborées au sein des ministères, jouant du rapport de force et profitant, souvent, de convergences de vues politiques avec les membres de l'exécutif.

L'affaire n'est pas neuve. Mais elle a connu un coup d'accélérateur avec les macronistes. Les lobbyistes ne sont plus seulement reçus régulièrement dans les bureaux ministériels. Certains y travaillent. La majorité présidentielle est passée maîtresse dans l'art du pantouflage et du rétropantouflage, comme si public et privé étaient deux mondes indifférenciés. Dans le sens privé-public, citons Antoine Peillon, secrétaire général à la planification écologique et membre du cabinet d'Élisabeth Borne, ex-cadre d'Areva. Dans le sens public-privé : Éléonore Leprettre, ancienne cheffe de cabinet de Marc Fesneau, qui travaille désormais pour Phytéis, le lobby des produits phytosanitaires (et négocie donc avec... Marc Fesneau). Si on ajoute les 21 parlementaires, dont 11 membres de la majorité, qui sont actionnaires chez Total, pour ne citer que lui, on mesure alors les puissants relais dont bénéficient ces structures à l'indéniable puissance de frappe politique et financière. Et, ce, aux différents étages du pouvoir. ■

L'affaire a connu un coup d'accélérateur avec les macronistes.

LA RÉDACTION

SAINTE ALLIANCE ENTRE LA POLICE ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

« On a eu un ministre plutôt d'accord avec nos propositions », s'est félicité Fabien Vanhemelryck, secrétaire général du syndicat Alliance police nationale, le 27 juillet, au sortir du bureau de Gérard Darmanin. Nombre d'organisations syndicales rêveraient d'une oreille aussi attentive de leur ministère de tutelle. Le poids du syndicat majoritaire de la police s'exerce en premier lieu à l'intérieur de l'institution. 70 % des 150 000 policiers français sont syndiqués, un taux record qui s'explique par une gestion paritaire permettant aux syndicats les plus représentatifs (notamment Alliance, le premier d'entre eux) de prendre part aux décisions concernant les avancements, promotions et mutations des policiers. Et ils auraient souvent le dernier mot. Avec des hommes à sa main à des postes clés, le très à droite syndicat Alliance a gagné un poids croissant au fil des années et impose ses desiderata avec force et efficacité Place Beauvau. Quitte à aller contre la volonté du ministre en place.

« J'AIME LES FLICS »

À la suite de la mort de Cédric Chouviat, étouffé au sol par des policiers à Paris en janvier 2020, Christophe Castaner souhaitait interdire la clé d'étranglement. Six mois plus tard, Alliance se félicitait de l'efficacité de sa mobilisation en faveur de cette technique et

obtenait une audience auprès du président de la République. La clé d'étranglement sera maintenue. Pas le ministre de l'Intérieur. Son successeur semble avoir retenu la leçon. « J'aime les flics ! » clamait-il, le 6 avril, au congrès du syndicat majoritaire. Un amour tellement inconditionnel qu'il se traduit par un mutisme choquant face au terrible bilan, encore provisoire, imputable à l'action policière dans la semaine suivant la mort du jeune Nahel : un mort, six éborgnés et une personne dans le coma.

Nombre de syndicats rêveraient d'une oreille aussi attentive.

Une absence de condamnation qui conforte les policiers : en réaction au placement en détention provisoire de leur collègue de la BAC de Marseille qui a tiré au Flash-Ball sur Hedi, laissé pour mort dans la rue dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet, le syndicat a encouragé ses troupes à se mettre en arrêt maladie et revendique un « statut spécifique des policiers mis en cause ou en examen ». Une demande qu'Alliance pourrait voir satisfaite malgré les protestations de magistrats qui rappellent que « réclamer une justice d'exception au bénéfice des policiers est contraire au principe d'égalité devant la loi ». Le garde des Sceaux vient d'acter le principe d'une rencontre, en septembre, avec Gérard Darmanin et les syndicats de policiers pour évoquer leurs desiderata législatifs. ■

EUGÉNIE BARBEZAT

DROIT DU TRAVAIL : UBER, UN CHAUFFARD APPRÉCIÉ DU POUVOIR

Emmanuel Macron ne s'en cache pas : il adore le « modèle » Uber, quel qu'en soit le coût pour la société. Dès décembre 2016, le futur chef de l'État déclarait sa flamme au géant californien dans Mediapart : « Allez à Stains (Seine-Saint-Denis) expliquer aux jeunes qui font chauffeur Uber qu'il vaut mieux tenir les murs ou dealer. (...) En effet, ils travaillent 60 ou 70 heures pour toucher le Smic. Mais ils entrent dans la dignité, ils mettent un costume, une cravate. » L'émancipation par le costard... L'approbation macroniste va au-delà des discours, comme le montre un rapport parlementaire sur la manière dont Emmanuel Macron a déroulé le tapis rouge à la multinationale dès son passage à Bercy. Le 1^{er} octobre 2014, le fondateur d'Uber, Travis Kalanick, ressort de son premier entretien avec celui qui est alors ministre de l'Économie. Le message euphorique qu'il adresse à ses collaborateurs donne une idée de la teinte des discussions : « En un mot : spectaculaire. Du jamais-vu. On quitte Bercy et on

file à l'aéroport. Beaucoup de boulot à venir mais on va danser bientôt. »

La fête ne fait que commencer. Les lobbyistes d'Uber n'ont aucune difficulté à faire changer la législation en leur faveur. En février 2016, un décret abaisse drastiquement le nombre d'heures de formation nécessaires pour devenir chauffeur de VTC, qui passe de 250 à 7. Après 2017, les lobbyistes optent pour une stratégie plus sournoise : ils acceptent que la loi accorde quelques droits nouveaux aux chauffeurs Uber, mais à condition que le gouvernement ferme la porte à une éventuelle requalification en salariés de ces derniers. Enfin, la multinationale a travaillé en étroite collaboration avec l'exécutif pour empêcher l'émergence de contre-pouvoirs syndicaux à l'intérieur des plateformes de type Uber. L'Humanité révélait, en mai 2022, que l'autorité chargée de veiller au bon déroulement des premières élections professionnelles dans le secteur était un ancien conseiller Uber... ■

CYPRIN BOGANDA

À L'AGRICULTURE, LE TRAVAIL INTENSIF DE LA FNSEA

Ils ont menacé une députée insoumise en 2023. Déversé du fumier sur un local associatif quelques mois plus tôt. Incendié un centre des impôts, à Morlaix, en 2014. Saccagé le bureau de la ministre de l'Environnement en 1999. Les coupables ? Nuls « écoterroristes », mais bel et bien des paysans membres de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le puissant syndicat majoritaire de la profession, fort de 212 000 adhérents. « *N'importe quelle organisation qui aurait fait la moitié du quart de ce que la FNSEA a pu faire aurait été dissoute depuis belle lurette* », résume, amère, Léna Lazare, figure des Soulèvements de la Terre, le collectif écologiste dissous à la suite des mobilisations, fin mars, à Sainte-Soline (Deux-Sèvres). La FNSEA, favorable aux méga-bassines, a pesé de tout son poids dans cette décision, plaidant auprès du ministère de l'Agriculture un « *risque de guerre civile* » en cas « *d'impunité* » contre les Soulèvement de la Terre.

Pourtant, la fédération ne boude pas les actions violentes quand ses intérêts sont en jeu, jusqu'aux menaces contre des personnes. Un rapport de force qui lui permet d'être un des rares syndicats que l'exécutif écoute.

La FNSEA est à son aise auprès du ministre Marc Fesneau, avec lequel elle est alignée politiquement. Ce dernier a embauché comme conseillère en communication Sophie Ionescu, ex-« dir com » d'un lobby agroalimentaire (l'Ania) – tout ce petit monde converge. Tenante d'un modèle de production intensif, entre autres, pointée du doigt pour l'omerta qu'elle a entretenu autour de la catastrophe des algues vertes en Bretagne, la FNSEA plaide pour un moindre encadrement des pesticides. Alors Marc Fesneau veut lui faire plaisir. Invité au congrès du syndicat en avril, l'ex-député Modem a promis de revenir sur l'interdiction d'un herbicide, le S-métolachlore, identifié comme cancérigène par les autorités européennes. ■

**La fédération
ne boude
pas les actions
violentes
quand ses intérêts
sont en jeu,
jusqu'aux menaces
contre
des personnes.**

CYPRIEN CADDEO

LE MEDEF, SOURCE DE RÉSEAUX AU SOMMET DE L'ÉTAT

Devant 2000 personnes réunies à Toulouse en mars 2022, le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, proposait un changement radical. « *Quand le Medef parle, ils exécutent. Il est temps que les cigares changent de bouche!* » expliquait-il. Selon lui, « *ce n'est plus le Medef qui doit dicter la politique de la France* ». À gauche, la marotte est connue: les patrons ont l'oreille du pouvoir. Le report de l'âge de départ à la retraite? Une demande du Medef. La baisse de la durée des indemnités chômage? Une demande du Medef. Le détricotage du Code du travail? Une demande du Medef.

Le défilé de ministres devant les patrons réunis en université d'été chaque fin de mois d'août illustre ces relations enamourées. En 2014, on se souvient de la déclaration enflammée du premier ministre Manuel Valls – « *J'aime l'entreprise* » – et de celle du ministre de l'Économie, un certain Emmanuel Macron, jugeant que les réductions du temps de travail étaient « *derrière nous* ». Sous le sourire complice de l'ex-patron du Medef, Pierre Gattaz, et les applaudissements du parterre d'invités.

Quand François Hollande annonce la mise en place d'un crédit impôt de compétitivité, qui n'est autre qu'une baisse des cotisations des entreprises de 40 milliards d'euros, il fait les affaires du Medef, qui parvient à faire d'un président de gauche son porte-voix. Sans parler des baisses massives d'impôts, de la « simplification administrative », des subventions aux investissements, de la dérégulation du Code du travail et de la libéralisation de pans entiers de l'économie. En attendant la remise en cause des 35 heures...

Le sociologue Michel Offerlé, spécialiste du patronat, rappelle que le Medef est « *une marque, un label, un symbole* » qui fait peur au pouvoir. Impossible de trop brusquer une caste qui a un carnet d'adresses long comme le bras dans toutes les sphères de l'État. Selon lui, les patrons n'ont même plus besoin de s'impliquer directement en politique. « *Ils ont d'autres moyens d'influer*, insiste-t-il. *Ils sont à la tête de grands think tanks, ils se retrouvent dans des clubs, des lieux d'influence...* » ■

MARCEAU TABURET

ENVIRONNEMENT, SUPERPROFITS : TOTAL SE RÉGALE

« *Agaçant.* » Il y a un an, dans un discours sur Public Sénat, la sénatrice centriste (PRV) Sylvie Vermeillet dénonçait le « *gros lobbying* » de TotalEnergies au moment des débats parlementaires sur la taxation des superprofits, une proposition finalement rejetée par le gouvernement et la majorité sénatoriale. Dernier symbole de l'entresoi industrialo-politique qui lie l'héritier d'Elf et les pouvoirs politiques en France... Et en Europe.

En octobre 2019, un rapport de quatre ONG environnementales, dont Greenpeace, révélait que les géants du pétrole BP, Chevron, ExxonMobil, Shell et Total avaient triplé leurs dépenses en lobbying entre 2010 et 2018, investissant 250 millions d'euros au total pour influencer la politique européenne. De quoi notamment enterrer le plan climat de Nicolas Hulot et offrir aux PDG de ces multinationales plus de 300 entretiens avec les commissaires européens. Fin 2022, la Haute autorité pour la transparence de la vie publique révélait qu'au sein du CAC40 Total Energies dominait le classement des dépenses en lobbying avec plus de 2,5 millions investis, rien qu'en 2021. Pour Total, l'enjeu

est double. Faire oublier son passé climato-négationniste. En 2021, une étude publiée dans *Global Environmental Change* montrait que le groupe, averti dès 1971 des risques catastrophiques que faisait courir son activité au climat, avait pendant trente ans mis en doute les données scientifiques qui menaçaient ses activités. La même année, pour verdir son image, la multinationale avait notamment quitté l'American Petroleum Institute, le plus puissant lobby américain de l'industrie pétrolière.

L'autre objectif de son lobbying: poursuivre son activité climaticide. Comme le révélait fin 2021 une enquête de Disclose, Total, Engie et EDF ont « *noyauté* » le principal lobby des énergies renouvelables en France, le Syndicat des énergies renouvelables (SER). De quoi faciliter la défense de ses intérêts auprès des pouvoirs publics, dont le SER est l'un des principaux interlocuteurs. Au niveau européen, le *Guardian* révélait dès 2015 que Total avait pris le contrôle des deux principaux lobbys européens des énergies renouvelables, notamment afin de favoriser son activité gazière. ■

ALEXANDRE BOUYÉ

Avec les communistes, devenez acteur du combat pour défendre les retraites

JE REJOINS le Parti communiste français

Nom & prénom

Date de naissance Sexe  

Adresse

CP/Ville

Profession

Lieu de travail ou d'étude

Tel.

Portable

E-mail

Comme chaque femme et chaque homme qui rejoint le PCF, vous avez le droit de recevoir l'Humanité pendant un mois. Merci de nous confirmer votre accord.

OUI

À renvoyer à: **Parti Communiste Français**
33 place de général de Gaulle 76000 Rouen

Envoyez un E-mail à pcf@pcf-fecamp.fr avec vos questions et suggestions.

Consultez les anciens numéros du Rouge-Gorge sur le web à <http://www.pcf-fecamp.fr>

Inscrivez-vous pour recevoir par mail les nouveaux bulletins à pcf@pcf-fecamp.fr

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine) :
Pour suivre l'actualité politique au quotidien

Cliquez ici 

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos :

Cliquez ici 

Le journal l'Humanité :

Cliquez ici 

Les élus communistes du conseil municipal de Fécamp :

Cliquez ici 

La page Facebook de Céline Brulin, sénatrice de Seine-Maritime :

Cliquez ici 

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici 

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici 

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici 